



# COMITE SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2020

## COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt, le 17 décembre, à 16h30, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à la Salle de la médiathèque de Saillagouse et en visioconférence sous la présidence de Madame Hermeline MALHERBE, Présidente du Pnr des Pyrénées Catalanes.

Personnes présentes :

Mme Hermeline MALHERBE

M. Georges ARMENGOL, M. Daniel ASPE, M. Jean-Pierre AUGÉ, M. Claude BACHELIER, Mme Claire BEAUDOIN, M. Jean-Luc BLAISE, Mme Barbara BLAISE LAVAUX, M. Pierre BOUTET, M. Bruno CAGNY, Mme Judith CARMONA, Mme Josiane CASANOVAS, M. Olivier CHAUVEAU, M. Éric CHARRE, M. Guillaume CHEVILLARD, M. Roger CIURANA, Mme Anne-Marie COIGNARD, Mme Françoise DELCASSO DEJOUX, M. Philippe DOMINGUEZ, M. Dimitri DOMINGUEZ, Mme Marie-Josée ESTEVA, M. Albert FRIGOLA, Mme Cécile GARCEAU, M. Michel GARCIA, M. René GARRETA, M. Olivier GRAVAS, M. Robert GUINOT, M. Marius HUGON, M. Jean-Louis JALLAT, Mme Eliane JARYCKI, M. Henri KERGOAT, M. Jean-Louis LACUBE, Mme Marie-Madeleine LECARPENTIER, Mme Huguette LEJEAN, M. Joël LOMBARD, M. Daniel MAROUBY, M. Jean-Marie MAS, M. Isidore PEYRATO, Mme Geneviève PEYRECAVE SOUPIER, Mme Josette PUJOL, Mme Jeannie RIVIERE, M. Éric RODRIGUEZ, Mme Martine ROLLAND, M. Henri SOBRAQUES, M. Cédric TAMISIER, M. Xavier TORRENS, M. Jean-Luc VILLERET

Suppléants présents mais n'ayant pas participé aux votes : M. Jackie CHAREYRE, Mme Pascale DE TRAVY, M. Patrick DUVAL, M. Jean-Dominique LAPORTE, Mme Séverine PRADEILLE,

Personnes absentes ayant donné procuration :

Mme Ségolène NEUVILLE à Mme Hermeline MALHERBE, M. Jacques CRESTA à M. Roger CIURANA, M. Guy ESCLOPE à Mme Eliane JARYCKI, Mme Damienne BEFFARA à Mme Martine ROLLAND, M. Michel POUDADE à M. Michel GARCIA, M. Alain PONSAILLE à M. Isidore PEYRATO, M. Claude ESCAPE à Mme Josette PUJOL

Personnes excusées :

M. le Préfet des Pyrénées-Orientales, M. le Sous-Préfet de Prades, M. Daniel ARMISEN, Mme Aurélie BALTUS, Mme Pauline BARJOLLE, Mme Damienne BEFFARA, Mme Christine COLOMER, M. Fabien COMES,

M. Jean-Paul COURTES, M. Jacques CRESTA, M. Maurice DE GERONA, M. Claude ESCAPE, M. Guy ESCLOPE, M. Nicolas GARCIA, Mme Sylvie GARRETTE, M. Daniel GRAVIER DARNIS, Mme Agnès LANGEVINE, M. Alain LUNEAU, M. Gérard OLIVIERI, Mme Christine PEROY, Mme Edwige PETIT, M. Alain PONSAILLE, M. Michel POUDADE, Mme Ségolène NEUVILLE, M. Jean-Pierre MARCH, Mme Cécile MARTI, M. Michel MOLY, M. Daniel SEMPERE, M. Ignatius STEINMANN

La séance est ouverte par la Présidente après vérification du quorum. M. ARMENGOL souhaite la bienvenue sur sa commune.

Mme Eliane JARYCKI est désignée secrétaire de séance

## **A ADMINISTRATION GENERALE ET GOUVERNANCE**

### **A-1 D/2020-74 Approbation du compte-rendu du comité syndical en date du 22 /10/ 2020**

Mme la Présidente demande s'il y a des remarques particulières sur le dernier compte-rendu et propose ensuite au comité syndical de valider le compte-rendu du comité syndical en date du 22 octobre 2020.

➔ **Validation à l'unanimité du compte-rendu par le comité syndical**

### **A-2 D/2020-75 Validation des représentations du territoire du PNR au sein de l'Assemblée des territoires**

Mme la Présidente donne lecture des propositions de représentations du Parc par bassins de vie au sein de l'Assemblée des territoires et conformément au principe de parité :

- 2 titulaires Cerdagne-Capcir : M. BOUSQUET Alain, Mme BALTUS Aurélie
- 2 Suppléant(e)s Cerdagne Capcir : Mme DELCASSO Françoise, M. CIURANA Roger
- 2 titulaires Conflent : Mme LELIEVRE Jeanne, M. BEGUE Thierry
- 2 suppléant(e)s Conflent : M. BLAISE Jean-Luc, Mme PUJOL Josette

➔ **Après avoir procédé au passage au vote, validation à l'unanimité du comité syndical**

## **B PROGRAMMATION ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

### **B- 1 D/2020-76 Présentation du programme d'activités 2021 et débat d'orientation budgétaire 2021**

Michel GARCIA, 1<sup>er</sup> VP en charge des finances, intervient pour présenter au Comité syndical le débat d'orientation budgétaire 2021 au regard de la poursuite du programme d'activités 2020/2021.

➔ **A l'issue de la présentation, le comité syndical prend acte de ce débat par délibération. Le comité syndical a reçu le rapport d'orientation budgétaire qui complète le débat présenté.**

## **C FINANCES**

### **C-1 D/2020-77 Appel des cotisations statutaires 2021**

Michel GARCIA propose au comité syndical de valider l'appel des participations statutaires Région, Département, Communautés de communes et Communes pour l'année 2021 :

- Région Occitanie- Pyrénées Méditerranée 500 307€
- Département des Pyrénées-Orientales 500 307 €
- Communes 81 529 € (la participation des communes se répartit au prorata du potentiel fiscal et pour moitié au prorata de la population DGF)
- Communautés de communes 37 857€

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### C-2 D/2020-78 Demande de subvention DREAL 2021

Michel GARCIA propose au comité syndical de solliciter une subvention de 120 000€ afin de compléter le financement du programme d'activités.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### D PROGRAMME D'ACTIVITES

Laure Hélène LEBEAU, directrice adjointe, présente cette partie.

#### -3 D/2020-79 Demande de subvention Total Festum 2021

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 3500€ auprès de la Région pour mener le projet Total Festum 2021.

Pour rappel, il s'agit d'un appel à projet régional qui, pour cette édition 2021, permettra au Parc de collaborer à nouveau avec les écoles du territoire afin de proposer en juin 2021 une célébration festive et pédagogique des feux de la saint jean.. Des temps pédagogiques seront proposés dès le mois mars afin que les classes puissent préparer des chansons, les danses, les spectacles. La langue catalane sera privilégiée et la manifestation sera co-construite avec l'éducation nationale, les enseignants impliqués ainsi que la commune accueillant la manifestation.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

Plan de financement	Montant
Autofinancement	1 400
REGION	5 600
TOTAL	7 000

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### D-4 D/2020-80 Demande de subvention Résidence d'artiste 2021

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 3000€ auprès de la DRAC pour mener le projet de résidence d'artistes 2021.

Il s'agit de mettre en place une résidence d'artiste immersive dans 3 villages sélectionnés du Parc en Cerdagne, en Capcir et en Conflent. Afin de se fondre dans les habitudes des gens du territoire et recueillir la parole des bassins de vie, l'artiste proposera des séances d'écriture, de lecture de poésie afin de libérer la parole et l'écriture des participants. Des supports de restitution de ce travail de collecte, en compilant l'ensemble des matières collectées mettront la mise en valeur de la parole des habitants, leurs visions et opinions sur le Parc dans la cadre de l'évaluation de la charte à mi-parcours.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

Plan de financement	Montant
Autofinancement	9 000
REGION	3 000
DRAC	3 000
TOTAL	15 000

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### **D-5 D/2020-81 Demande de subvention Marques Valeurs Parc 2021**

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 25 680€ auprès de la Région pour mener le projet Valeur Parc 2021.

Il s'agit dans ce projet:

- De réaliser des **audits** de contrôle Marque « Valeurs Parc » (candidature et renouvellement) avec mise en place d'une démarche de progrès sur 5 ans ;
- De mettre en place des éducteurs et des journées d'échanges pour l'ensemble des acteurs Marqués « Valeurs Parc », Vitrites du parc, Offices de tourisme, ... ;
- D'organiser des formations thématiques et des "chantiers école" pour l'ensemble des réseaux ;
- De poursuivre **l'édition d'outils de communication** (budget graphisme et impression). Il est ainsi prévu l'édition de différents outils : édition des flyers descriptifs des valeurs de la marque, affiches, mise à jour des annuaires des marqués parc ;
- De réaliser **des campagnes publicitaires** (radio, presse papier et presse numérique, ...) et de partenariats commerciaux pour développer l'attractivité territoriale et capter les clientèles sensibles aux produits et services durables (budget publicitaire / communication).
- De créer et acheter des **outils pédagogiques** (dont l'ouvrage édité par la Fédération des Parcs « Un chef un Parc », d'autres ouvrages, guides, jeux,...). Ces outils permettront d'accompagner les partenaires du Parc (Marqués « Valeurs Parc », Vitrites du Parc, OT, ...) dans leurs missions d'accueil, d'information sur les patrimoines et de sensibilisation au développement durable ;
- D'accompagner et signer avec les organisateurs de manifestations sportives, des conventions d'engagements d'éco-événements.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

Plan de financement	Montant
Autofinancement	2 920
REGION	25 680
Cotisations Marques	3 500
TOTAL	32 100

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### **D-6 D/2020-82 Demande de subvention Palabres d'aqui 2021**

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 21 705€ auprès de la Région pour mener le programme des palabres d'aqui 2021.

Pour rappel, le PNR a conçu une programmation annuelle faite de conférences, de balades commentées et d'ateliers.

L'ensemble constituera une programmation cohérente dans le temps et sur le territoire permettant une meilleure appropriation du Parc par le grand public, qu'il soit local ou d'ailleurs.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

Plan de financement	Montant
Autofinancement	5 426
REGION	21 705
TOTAL	27 131

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### **D-7 D/2020-83 Demande de subvention Animations Maison du Parc 2021**

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 10 490€ auprès de la Région pour mener le programme des animations de la Maison du Parc 2021.

Il est proposé de renouveler la série de spectacles proposée en 2019 (2020 écourté par la covid). Le souhait est de proposer une programmation variée accessible à tous à destinations du jeune public, des jeunes et des adultes, en passant par l'ensemble des disciplines de l'art vivant, la musique, le théâtre, la marionnette, le cirque, les arts de rue, les arts visuels etc ... Ces propositions seront en lien avec les missions de la collectivité et les enjeux du territoire et plus largement les enjeux régionaux : la biodiversité, la ressource en eau, le changement climatique, les énergies renouvelables, l'agriculture... etc.

Il est également proposé de renouveler tous les deux ans la Fête du Parc, moment de rencontre entre habitants, professionnels et visiteurs du PNR. Cette Fête viendra, une année sur deux, ponctuer la programmation culturelle. Elle permettra de donner de la visibilité aux partenaires du Parc, aux professionnels détenteurs de la marque mais aussi aux porteurs de projet accompagnés dans le cadre du dispositif TREMLIN.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

Plan de financement	Montant
Autofinancement	26 422
REGION	10 490
TOTAL	36 912

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### **D-8 D/2020-84 Demande de subvention Inter Parcs Filière Pierre 2021**

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 10 000€ auprès de la Région pour mener cette action inter parcs filière pierre.

L'idée est d'organiser un chantier-pilote pierre naturelle dans les Parcs afin de proposer des actions des formations et de faire monter en compétence des artisans. Le chantier pressenti pour notre Parc, en partenariat avec la DIRSO, est celui d'un muret en pierre sèche dégradé, voire détruit, en bordure de la RN116.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

	Montant
Autofinancement	2500
REGION	10 000
TOTAL	12 500

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### **D-9 D/2020-85 Demande de subvention Valorisation géologique 2021**

Il est proposé au comité syndical de solliciter :

- une subvention de 40 000€ auprès de l'Europe (Leader) ;
- et une subvention de 32 998 € auprès du commissariat de Massif

afin de mener à bien ce projet de valorisation géologique.

Il s'agit, à travers une coopération PNR PC / futur PNR Corbières Fenouillèdes, d'initier le développement de liens durables entre trois territoires d'Occitanie organisés en GALs, autour d'un projet commun de mise en valeur du patrimoine géologique. En adoptant la thématique émergente de la géologie, les territoires entendent structurer leur offre géo touristique sous la forme d'un itinéraire de traverse géologique. Il s'agit également de créer du lien entre ce projet et les acteurs de l'animation, de l'hébergement et de la restauration dans une démarche de développement local. Cette démarche favorisera les échanges avec la population locale et les visiteurs dans un but pédagogique, et fédérera les experts des 2 territoires.

Il est précisé que la subvention Massif fait l'objet d'une demande unique portée par le Parc pour les 2 territoires et pour un budget total de 124 560 € pour les 2 territoires.

Pour permettre au Parc de restituer la subvention revenant au PNR Corbières Fenouillèdes, il est proposé au comité syndical d'établir une convention entre les 2 Parcs.

Le budget spécifique au Parc est le suivant :

Leader	40 000 €
Massif	18 648 €
Autofinancement	14 662 €
TOTAL	73 310 €

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente :

- à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- à signer la convention de coopération inter GALs ;
- et à signer une convention avec le futur PNR Corbières Fenouillèdes.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### **D-10 D/2020-86 Demande de subvention Natura 2000 2021**

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 82 670.25€

Pour rappel : le PNR est opérateur de trois sites Natura 2000 : le site Capcir-Carlit-Campcardos, le site Madres-Coronat et le site Massif Puigmal-Carança. Le financement de l'animation de ces 3 sites fait l'objet d'une réponse à appel à projet pour une durée de 9 mois en raison d'une nouvelle programmation à compter de 2022. La programmation comprend 5 grands axes d'actions :

- **la gestion des habitats naturels et des espèces,**

- la gestion de la fréquentation,
- l'acquisition de connaissances,
- la veille environnementale,
- la communication et la sensibilisation.

Des actions d'animation générale des sites sont également prévues (suivi administratif et financier ; mise à jour du Document d'Objectifs du Madres ; organisation de Comité de pilotage ; bilan d'activités ; ...).

L'ensemble de ces actions sera porté par 2 ETP. L'animation des sites Natura 2000 en 2021 est prise en charge à 100% par l'Etat (37%) et le FEADER (63%) et se traduit par la prise en charge de 2 ETP à 100% dans le cadre de Natura 2000.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT	
ETAT	30587,99
FEADER	52082,26
TOTAL	82670,25

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.

➔ **passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

#### D-11 D/2020-87 Demande de subvention Animation LEADER 2021

Il est proposé au comité syndical de solliciter une subvention de 96 572,02 €.

Pour rappel, dans le cadre de la mise en œuvre du programme LEADER du Groupe d'Action Locale Terres Romanes en Pays Catalan, le PNR des Pyrénées Catalanes assure (en partenariat avec les communautés de communes Conflent Canigó et Roussillon Conflent) l'animation et la gestion du programme.

Dans ce cadre, une demande d'aide unique est déposée à la Région pour solliciter à la fois une aide au titre de LEADER (80%) et une aide Région (10%), cela pour financer les postes de 3 agents travaillant à l'animation et à la gestion du programme.

Le budget consacré à cette animation est le suivant :

	Montant total (TTC)
Europe (LEADER / FEADER )	85 508,46 €
Région	11 063,56 €
Autofinancement	11 063,56 €
Coût total projet	110 635,58 €

Il est précisé que cette délibération permettra de présenter le dossier

- 1- à la région pour instruction et attribution de la contrepartie régionale
- 2- puis au GAL pour l'attribution des fonds européens

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement de cette action et d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de cette opération.



➔ **passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

## **E PARTENARIAT- ACCOMPAGNEMENT DEMARCHES TERRITORIALES**

### **E-1 D/2020-88 Contrat de rivière Têt Bourdigou**

M. Roger CIURANA présente le projet d'avenant au Contrat de rivière Têt Bourdigou du Syndicat Mixte Têt Bassin Versant SMTBV :

Créé en 2008, le SMTBV est le syndicat compétent en GEMAPI<sup>i</sup> sur l'ensemble du bassin versant de la Têt. Ses membres dont fait partie le PNR PC travaillent sur les enjeux forts de la gestion globale et intégrée de l'eau et des milieux aquatiques (restauration et préservation des milieux, partage de la ressource, risque inondation, concertation entre les acteurs).

L'instance de gouvernance a mis en place le premier contrat de rivière pour la Têt en 2017.

Cette approche est soutenue par les partenaires dont l'Agence de l'eau pour répondre aux orientations et recommandations du SDAGE<sup>ii</sup> 2016-2021 et la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE).

Le SMTBV lance maintenant la **phase 2 du Contrat de rivière qui est une projection sur les deux prochaines années 2021-2022.**

Malgré l'annulation de la réunion de présentation du bilan et de validation de cette phase 2 à Vernet-les Bains le 24 novembre 2020, **l'avenant au contrat de rivière Têt Bourdigou 2020-2022** a été remis aux services de l'Agence de l'Eau pour une présentation et une validation en Commission des Aides le 17 décembre à Lyon.

Certaines actions, non encore validées, n'ont pas pu être réalisées et sont donc reportées en deuxième période du contrat (2021-2022), avec des montants prévisionnels similaires. Elles font l'objet de l'avenant qui vous est proposé aujourd'hui.

Le Parc et le Département y sont identifiés sur l'opération de mise en œuvre du Plan de gestion concerté sur le site classé des Bouillouses. La programmation de cette opération fait actuellement l'objet d'une concertation.

Le PNR porte par ailleurs des actions d'animation, de concertation, de communication et d'éducation à l'environnement sur la thématique de l'eau. Il serait intéressant d'intégrer ces actions dans les bilans du contrat.

Il est proposé au comité syndical de donner un avis favorable à cet avenant 2020-2022 afin de permettre, pour les actions qui seront arrêtées, le financement à venir de l'Agence de l'Eau.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

## E-2 D2020-89 Validation du Programme Opérationnel 2020 du Contrat territorial

Michel GARCIA et Eliane JARYCKI interviennent chacun pour expliquer le dispositif et son déploiement local.

### ➤ **Le territoire concerné :**

Les 4 communautés de communes Conflent Canigó, Pyrénées Catalanes, Pyrénées Cerdagne et Roussillon Conflent.

### ➤ **Les objectifs :**

- Agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance et l'emploi dans chacun des territoires ;
- Favoriser les coopérations entre territoires (regroupement d'EPCI autour de projets communs, projets structurants, mutualisations) ;
- Mobiliser dans le cadre d'un Contrat unique tous les dispositifs de la Région (contrat unique).

### ➤ **LE PROGRAMME OPERATIONNEL 2020**

- Les dossiers sont en cours d'instruction ou déjà instruits ;
- Les plans de financement indiqués sont prévisionnels. Ils ne deviendront définitifs qu'après instruction technique des dossiers par les partenaires financiers et après accord des assemblées délibérantes du Conseil Régional et du Conseil Départemental et des Comités de Programmation des crédits d'Etat et d'Europe.

#### **soit :**

- 48 opérations ;
- Pour un montant dépassant les 14 millions d'€ d'investissement total ;
- Et un plan de financement moyen sur l'ensemble du PO2020 : Etat 18% Région 20% Département 21% Autofinancement 37% Autre 4%.

### ➤ **La suite**

- Une réflexion en cours
- Un dialogue qui se poursuit

Il est proposé au comité syndical de valider le Programme Opérationnel 2020 du Contrat Territorial 2018-21 (validation en comité de pilotage du 17/11/20).

#### **Débat :**

M. BOUTET souhaite faire une remarque de fond sur le contrat territorial qui n'est semble-t-il pas un projet à long terme et qui ne traite pas de certaines problématiques : la performance numérique, la mobilité, le télétravail, la qualité des soins. Il ressemble à un catalogue d'intérêts, d'intentions et M. BOUTET visualise mal le projet global.

Mme MALHERBE indique qu'il est difficile d'être à plus de 3 ans sur ce type de contrat car il est lié directement au budget et aux conditions de financements de différentes instances. Un contre-exemple existe toutefois au niveau départemental avec le déploiement du très haut débit.

M. BOUTET ajoute qu'il serait souhaitable de distinguer la stratégie de l'opérationnel.

Mme JARYCKI rappelle que le contrat est lié à une mandature de 6 ans, que les choses sont longues à se mettre en place mais qu'il est issu : - des besoins du territoire identifiés lors de la préparation de ce

contrat ; - et d'un diagnostic à partir duquel un plan d'actions a été établi, tout en restant réactif en s'adaptant aux nouveaux besoins à 4-5 ans.

Mme MALHERBE rappelle le budget annualisé qui correspond à un cadre légal mais rien n'est impossible dans la réflexion.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

## **F RESSOURCES HUMAINES**

### **F-1 D/2020-90 Validation du Document unique d'évaluation des risques professionnels**

Patricia OSTER, responsable administrative et financière, présente le document de restitution des groupes de travail équipe et élus référents, qui établit l'ensemble des risques identifiés et les mesures actuelles et à venir (équipements, mesures individuelles et organisationnelles) pour en atténuer la fréquence et la gravité. A noter différents protocoles établis : pour les risques sanitaires, les conflits/harcèlements, les risques sorties terrain et les risques naturels-technologiques-attentat sur le site de la Maison du Parc.

Le document a reçu un avis préalable favorable du centre de gestion.

Débat :

M. GUINOT demande si la sécurisation des données fait partie de cette réflexion

Mme MALHERBE indique que non, toutefois sur le Parc, tout est mis en place pour sécuriser les accès aux données.

Il est proposé au comité syndical de valider le Document Unique d'évaluation des risques professionnels.

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

### **F-2 D/2020-91 Mise à jour du tableau des effectifs**

Séverine CASASAYAS, directrice, intervient en indiquant que l'effectif 2021 envisagé est stable et conforme aux besoins d'ingénierie identifié dans le débat d'orientation budgétaire.

Les changements majeurs à souligner sont :

- 1 poste valorisation patrimoine géologique (financement Europe et commissariat de massif attendu)
- 1 poste accueil 6 mois/ 1 poste évènementiel maximum 6 mois
- la mutualisation du poste économie avec le syndicat mixte Grand site Canigo revue sur la base de 50/50 sur les 6 mois restants.
- intégration des changements ponctuels : temps partiel, congé maternité-parental, mise en disponibilité

Cadres d'emplois de titulaires ou emplois CDI de droit public	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Libellé fonction ou poste	Dont temps non complet Ou situation administrative
---	-----------	---------------------	-----------------	---------------------------	---

<b>Filière administrative :</b> - Attaché territorial principal/attaché territorial          - Rédacteur / rédacteur principal territorial  <b>Filière technique :</b> - Ingénieur principal/ingénieur territorial	A	1	1 (FPT)	Directrice	Disponibilité 1 an au 1/1/2021- rplct contractuel
		1	1(FPT)	Responsable ressources (administration, finances, rh)	
		1	1 (FPT)	-Chargé de mission culture et patrimoine	
		1	1 (CDI)	-chargé de mission économie	
		1	1 (CDI)	-chargé de mission tourisme durable	
		1	1 (FPT)	- chargé de mission éducation environnement	
	B	1	1 (FPT)	-Secrétaire de direction/centre de ressources	
	A	1	1 (FPT)	-Directeur adjoint	
		1	1 (FPT)	- Directrice adjointe	
		1	1 (FPT)	-Chargé de mission agriculture-bocage	
		1	1( FPT)	- Chargé de mission animation leader	
		1	1 (CDI)	-Chargé de mission paysages	
		1	1 (CDI)	- Chargé de mission SIG/EVA	
<b>TOTAL</b>		13	13		

Agents non titulaires (emplois pourvus)	Catégorie contractuels de droit public/ Contrat spécifique	Secteur	effectif	Motif du contrat
<b>Attaché territorial</b>	A	-Chargé de mission communication/Accueil	1	article 3-3 loi du 26/01/84 article 3-3 alinéa 2 alinéa 2
		-Chargé de mission gestionnaire leader	1	
		- Chargé de mission recherche/évaluation	1	
<b>Adjoint administratif / rédacteur</b>	C/B	Secrétaire comptable-gestionnaire leader	1	alinéa 2 alinéa 2
		-Chargé d'accueil maison du Parc ( 6 mois)	0.5	
		/ Chargé de mission évènementiel ( 6 mois)	/0.5	
<b>Ingénieur territorial</b>	A	-Chargé de mission Natura 2000	2	alinéa 1 alinéa 2
		-Chargé de mission expérimentation et médiation environnementale	1	

		-Chargé de mission forêt-green	1	alinéa 2
		-Chargé de mission urbanisme	1	alinéa 2
		-Chargé de mission mobilités douces-train jaune	1	alinéa 2
		- Chargé de mission énergies-pylot	1	alinéa 2
		- Chargé de mission Eau/environnement	1	alinéas 2
		- Chargé de mission Valorisation agricole et marque parc	1	alinéa 2
		- Chargé de mission Valorisation patrimoine Géologique	1	alinéa 2
<b>TOTAL</b>			15(dont 0.5x6mois )	

➔ **Passage au vote. Validation à l'unanimité du comité syndical**

### **G QUESTIONS DIVERSES**

M. Hugon MARIUS demande où on en est la valorisation des belvédères de Cerdagne.

M. Yves CONSTANTIN, Directeur Adjoint indique que le projet n'est pas abandonné et suit son cours : suite à l'étude réalisée, à un contrat d'alternance sur la valorisation du patrimoine géologique et paysager et à une convention de partenariat avec l'Université de Perpignan, les aménagements prévus sur les sites identifiés vont être réalisés au fur et à mesure de l'obtention des financements.

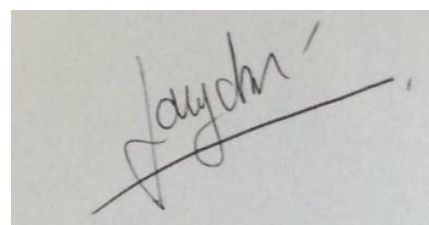
M. ARMENGOL précise que les études sont longues et qu'il est nécessaire de traiter la question du foncier et de l'accessibilité au préalable avant de passer à l'opérationnel sur certains sites (col Rigat).

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Présidente lève la séance à 19h00.

Mme MALHERBE Hermeline,

Mme JARYCKI Eliane,

Vice-Présidente, secrétaire de séance,



---